

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<p><b>Congé – jour férié</b></p> <p><b>École fermée</b></p>		<p>Début du projet de créations Gr. 22 12 h 45 à 14 h 15</p>	<p>AM Sortie à la bibliothèque de PSC pour les groupes 3 et 59</p>	
<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>
<p>Début des diners pour le <i>Garde-Manger pour tous</i></p>	<p>AM Sortie à la bibliothèque de PSC pour les groupes 52-62 et 61</p>	<p><b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b> 18 h 30 : Assemblée générale annuelle</p> <p>19 h 30 : Rencontre de parents des classes de 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup> année</p> <p>Projet de créations Gr. 22 12 h 45 à 14 h 15</p>	<p><b>Journée Pédagogique</b></p>	
<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>
		<p>Projet de créations Gr. 22 12 h 45 à 14 h 15</p>	<p>AM Sortie à la bibliothèque de PSC pour les groupes 39 et 59</p>	<p><b>Fête de la Rentrée PM</b> <b>Au retour des élèves après le dîner à 12 h 45 :</b></p> <p>Épluchette de blé-d'indes; Jeux extérieur en cas de pluie les activités se dérouleront à l'intérieur.</p>
<b>23</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b>
	<p>AM Sortie à la bibliothèque de PSC pour les groupes 52-62 et 61</p>	<p>Projet de créations Gr. 22 12 h 45 à 14 h 15</p>		
<b>30</b>				
<p><b>Déclaration de clientèle</b></p>				

## En vrac

- Assemblée générale le 11 septembre 2019 à 18 h 30
- Journée pédagogique le 12 septembre 2019
- Déclaration de clientèle

## **Assemblée générale des parents et rencontre parents/enseignants mercredi le 11 septembre 2019**

À noter qu'il y aura une halte-garderie à partir de 18 h 30 à 20 h 30. S'il vous est impossible d'avoir une personne pour garder votre ou vos enfants à la maison, il nous fera plaisir de les prendre en charge lors de cette soirée

**18 h 30 à 19 h 30**

**Entrée par la porte A (entrée des élèves) de la cour d'école.**

- ☞ Mot de bienvenue de la direction et assemblée générale de parents en vue de l'élection du conseil d'établissement et mise sur pied de l'OPP. Il suffit d'être parent pour être éligible à ces postes.
- ☞ Présentation de tout le personnel.

**19 h 30 à 20 h 30 Rencontre parents-enseignants dans les classes.**

Vous êtes invités à rencontrer le titulaire de votre enfant, les spécialistes et quelques professionnels qui seront disponibles pour répondre à vos questions. Ceci est une occasion de rencontrer l'enseignant(e) de votre enfant et de prendre connaissance du fonctionnement de la classe. Cette rencontre n'a pas pour but de discuter de cas particuliers, mais plutôt d'informer les parents du déroulement de l'année scolaire.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

## **Journée pédagogique du 12 septembre 2019**

Congé pour les élèves, travail pour le personnel.

Les élèves **inscrits** à la journée pédagogique ou au service du dîner seulement bénéficieront du service de garde lors de la journée pédagogique.

## **Départs hâtifs et absences des élèves**

Si votre enfant doit quitter l'école durant les heures de classe, il serait important d'en informer son enseignant(e) par le biais de l'agenda en prenant soin d'indiquer le nom de la personne qui viendra le chercher. Sachant cela, l'enseignant(e) pourra le faire descendre au secrétariat à l'heure convenue, vous évitant ainsi une attente inutile.

Chaque fois qu'un élève s'absente de l'école, le parent doit communiquer avec le secrétariat de l'école et avec le service de garde pour indiquer le motif de l'absence de l'enfant.

## **Petits devoirs aux parents**

Il ne faut pas oublier de compléter et de nous retourner au plus tard le 6 septembre prochain, les formulaires que nous vous avons remis en début d'année car ils contiennent des informations importantes dont nous avons grandement besoin.

## **Club des petits déjeuners**

Pour ce qui a trait au Club des petits déjeuners, il nous fait plaisir de vous annoncer que madame Patricia Crichlow sera la personne responsable. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à lui écrire à l'adresse courriel crichlow.p@csgm.qc.ca Le Club des petits déjeuners débutera à partir du 16 septembre 2019 au 19 juin 2020.

## **Communications aux parents**

La plupart des communications (lettres, envois et bulletins) se feront par courriel. Veuillez également noter que les états de compte du service de garde seront envoyés par courriel au cours de la première semaine de chaque mois. Certains documents continueront d'être envoyés en format papier par exemple (sortie avec coupon réponse). Il est donc important de jeter un coup d'œil au sac d'école de votre enfant et à votre boîte de courriels de façon régulière, afin de vous assurer de recevoir l'ensemble des documents envoyés par l'école.

Si vous changez d'adresse courriel, d'adresse ou de numéro de téléphone, il est important d'en aviser le secrétariat de l'école et le service de garde.

Déclaration de clientèle

**Lundi 30 septembre prochain, journée importante pour votre enfant à l'école Jeanne-LeBer. – Présence obligatoire.**

En effet, lundi 30 septembre prochain aura lieu la déclaration de clientèle à la Commission scolaire de Montréal


Nous vous demandons d'être vigilant afin de ne prendre aucun rendez-vous à l'extérieur pour votre enfant lors de cette journée.

Advenant le cas où votre enfant ne pourrait être présent à l'école lors de cette journée :

**Pour la déclaration de clientèle:**

Vous devrez obligatoirement accompagner votre enfant à son retour à l'école afin de venir signer l'attestation de fréquentation au secrétariat afin de confirmer sa présence à l'école pour l'année 2019-2020 **seulement pour les enfants absents, lundi 30 septembre 2019.**

Advenant le cas où vous éprouveriez des difficultés à vous présenter à l'école, nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec nous afin de prendre un arrangement pour la signature de la déclaration de clientèle.



Pascal Laroche  
Directeur